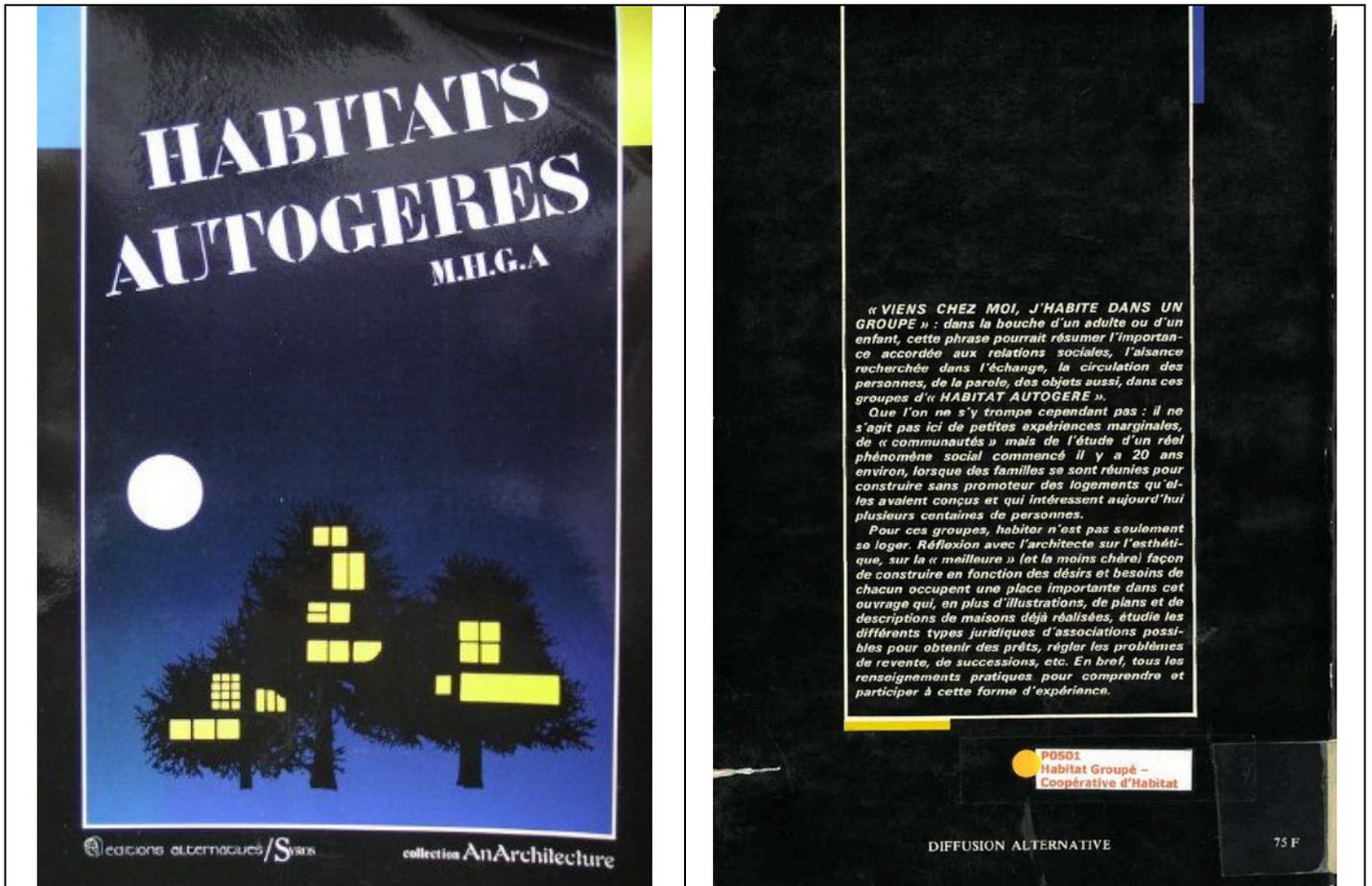


ECM-0015

Habitats autogérés



Nature	Ouvrage publié
Titre	Habitats autogérés
Auteurs	Association Eco-Habitat Paris (sous la direction de : Philippe Bonnin)
Date de publication	1983
Nombre de pages	140
Pays	France
Editeur	Alternatives / Syros (F)
Lien internet	
Lieu de consultation ou mode d'accès	consultation papier (bibliothèque) : Librairie Dialogues ou bibliothèque de l'ESA ou fondationremybutler

Note argumentaire de la contribution

Une réflexion avec l'architecte sur l'esthétique, sur la « meilleure » (et la moins chère) façon de construire en fonction des désirs et besoins de chacun.

Dans le cadre d'un habitat autogéré, en effet, chacun des occupants bénéficiaires occupe une place importante !

C'est ce qu'illustre bien cet ouvrage qui, en plus d'illustrations, de plans et de descriptions de maisons déjà réalisées, il propose les différents types juridiques d'associations pour obtenir des prêts, régler les problèmes de revente, de successions etc.

En bref, tous les renseignements pratiques pour comprendre et participer à cette forme d'expérience.

Abécédaire

1983 - ALENCON - ARCHITECTE - ARCHITECTURE - AUTOGESTION - BESOINS - COOPERATIVES - DESIRS - DESCRIPTIONS - ESTHETIQUE - DIVERSITE DES ORIGINES - EXPERIENCE - HABITATS AUTOGERES - ILLUSTRATIONS - FORMATION DES GROUPES - LE CADRE ORGANISATIONNEL - LE DROIT ET LA PRATIQUE - PRETS - PROMOTION IMMOBILIERE SPECULATIVE - REINVENTER - RELATION DIFFERENTE A L'ESPACE

ALENÇON – LE HAMEL

Rue d'Echauffour, 61000 Alençon

1975

Province
Construction neuve
Accession

Logements : **6**
Personnes : **26**
Adultes : **11**
Enfants : **12 + 3 = 15**

Terrain acheté : **4 767 m²**
Jardin collectif commun :
2 378 m² dont 600 de rivière
Jardins privés : **2 389 m²**

Surface totale construite :
859 m² au début, puis 919 m²
en locaux communs : **60 m²**

Type d'habitat : Pavillons
Forme juridique : SCI
Architecte :
C.H. ARGUIERE
4, allée de Touarnotou, 44000
Nantes



L'IDEE DE CREER UN « VILLAGE » EST NEE AU SEIN D'UN GROUPE d'habitants de la ZUP de Perseigne, constitué en 1968, pour intervenir sur leur cadre de vie et plus concrè-

se lancer dans une expérience communautaire mal contrôlée, ni de reproduire les modèles dominants en construisant des maisons individuelles par réaction aux grands ensem-

plafonds HLM (accession), toutes dépenses confondues. Après quelques mois de recherche, le groupe choisit un terrain : 5 600 m² (dont 600 m² de rivière)



**"Coopér'actif - habiter ensemble, autrement demain"
Projet Erasmus+ 2018-1-FR01-KA201-048236**

*"Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues."*